

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

EUROVIA REIMS
EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE
ZI LA POMPELLE BP 107

51684 REIMS CEDEX 2

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/08/2025	F01250800106	410353	F01250800106	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-A154LCL251005					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.25	M3	101.00	25.25	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	0.25	UN	1.50	0.38	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	0.25	UN	2.50	0.63	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/10/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	26.26 €
Total TVA :	5.26 €
Total TTC :	31.52 €
RESTE A PAYER :	31.52 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250800106	F01250800106	31/08/2025	410353	EUROVIA REIMS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DA154LCL2510 D-A154LCL251005						
08/08/2025	004414621	410353	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	0.25	M3